

## **Christine LAGARDE**

Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

et

## **Christian NOYER**

Gouverneur de la Banque de France

18 et 19 février 2011 - Paris

## **Contacts Presse**:

Cabinet de Christine LAGARDE : Jean-Marc PLANTADE - 01 53 18 41 35

Presse internationale : Bruno SILVESTRE - 01 53 18 41 35

Banque de France : Corinne DROMER - 01 42 92 44 30

Olivier AUBRY - 01 42 93 39 29

**Équipe G20 :** Elisa GHIGO – 01 44 87 70 13







## **Sommaire**

de Banque centrale du G20 des 18 et 19 février 2011 – Bercy	
Liste des participants	4
Programme	6
Qu'est-ce que le G20 ?	7
Qu'est-ce que le G20 Finances ?	13
Réduire les déséquilibres et approfondir la coordination économique, au sein du cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée	15
Réformer le système monétaire international	19
Lutter contre la volatilité excessive des prix des matières premières	25
Renforcer la régulation financière	31
Lutte contre la corruption	33
Développement	35



# Réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de Banque centrale du G20 des 18 et 19 février 2011 - Bercy

Christine LAGARDE, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et Christian NOYER, gouverneur de la Banque de France, président les 18 et 19 février 2011 à Bercy, la première réunion ministérielle du G20 sous présidence française.

Les ministres des Finances et les gouverneurs de Banque centrale des pays du G20 représentent : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie ainsi que l'Union européenne, représentée par le ministre des Finances hongrois dont le pays occupe actuellement la présidence tournante de l'Union européenne, le président de la Banque centrale européenne et le Commissaire européen aux affaires économiques et monétaires.

Le ministre des Finances espagnol, pays invité permanent participera également, ainsi que les ministres des Finances des pays invités : Singapour, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie et la présidence en exercice de l'Union africaine (Guinée équatoriale, cette année).

Des organisations internationales sont également représentées : le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économique, l'Organisation des Nations unies, le Conseil de stabilité financière, ainsi que le G24, le Comité du développement, le Comité monétaire et financier international et le Forum international de l'énergie.

Après une réception au Palais de l'Élysée au cours de laquelle le Président de la République, Nicolas SARKOZY, s'adressera à eux, les participants se réuniront pour cinq sessions de travail pour traiter des thèmes suivants : situation économique mondiale et cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée ; réforme du système monétaire international ; régulation financière ; volatilité des prix des matières premières ; financement du développement et du changement climatique.







## Liste des participants\*

\* Au 12 février 2011, ordre alphabétique pays.

## Pays membres permanents

#### **AFRIQUE DU SUD**



Ministre des Finances **Pravin GORDHAN** 



Gouverneur de Banque centrale GIII MARCUS

#### **ALLEMAGNE**



Ministre des Finances Wolfgang SCHAUBLE



Gouverneur de Banque centrale Axel A. WEBER

#### **ARABIE SAOUDITE**



Ministre des Finances Ibrahim AL-ASSAF



Gouverneur de Banque centrale Muhammad AL-JASSER

#### **ARGENTINE**



Ministre des Finances **Amado BOUDOU** 



Suppléant Gouverneur de Banque centrale Miguel Angel PESCE

#### **AUSTRALIE**



Ministre des Finances Wayne SWAN

Suppléant Gouverneur Banque centrale **Ric BATTELLINO** 

#### **BRESIL**



Ministre des Finances **Guido MANTEGA** 



Gouverneur de Banque centrale Alexandre TOMBINI

#### **CANADA**



Ministre des Finances Jim FLAHERTY

Gouverneur de Banque centrale Mark Joseph CARNEY

#### CHINE



Ministre des Finances XIE Xuren



Gouverneur de Banque centrale ZHOU Xiaochuan

#### **COREE (REPUBLIQUE DE)**



Ministre des Finances **YOON Jeung Hyun** 



Gouverneur de Banque centrale KIM Choongsoo

#### **ETATS-UNIS**



Ministre des Finances Timothy GEITHNER



Gouverneur de Banque centrale Ben BERNANKE

## **FRANCE**



Ministre des Finances Christine LAGARDE



Gouverneur de Banque centrale **Christian NOYER** 

#### INDE



Ministre des Finances Pranab MUKHERJEE



Gouverneur de Banque centrale **Duvvuri SUBBARAO** 

#### **INDONESIE**



Ministre des Finances Agus MARTOWARDOJO



Gouverneur de Banque centrale **Darmin NASUTION** 

#### ITALIE



Ministre des Finances **Giulio TREMONTI** 



Gouverneur de Banque centrale Mario DRAGHI

#### **JAPON**



Ministre des Finances Yoshihiko NODA



Gouverneur de Banque centrale Masaaki SHIRAKAWA

#### **MEXIQUE**



Ministre des Finances Ernesto CORDERO **ARROYO** 



Gouverneur de Banque centrale **Agustin Guillermo** CARSTENS

#### **ROYAUME-UNI**



Ministre des Finances George OSBORNE



Gouverneur de Banque centrale Mervyn KING







#### **RUSSIE**



Suppléant Ministre des Finances **Dmitry PANKIN** 



Gouverneur de Banque centrale Sergey IGNATIEV

TURQUIE



Ministre des Finances Ali BABACAN



Gouverneur de Banque centrale **Durmus YILMAZ** 

**UNION EUROPEENNE** 



Président de l'Ecofin Matolcsy GYÖRGY

## BANQUE CENTRALE EUROPEENNE



Président de la Banque centrale Européenne Jean-Claude TRICHET

#### **COMMISSION EUROPEENNE**



Commissaire européen des Affaires économiques et monétaires Olli REHN

#### **BANQUE MONDIALE**



Président Robert B. ZOELLICK

#### **COMITE DU DEVELOPPEMENT**



Président Ahmed AL KHALIFA

## CONSEIL DE STABILITE FINANCIERE



Secrétaire Général Mario DRAGHI

## FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL



Directeur Général

Dominique STRAUSS-KAHN

# ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Secrétaire Général Angel GURRIA

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES



Administeur
du programme
des Nations unies
pour le développement
Helen CLARK

## FORUM INTERNATIONAL DE L'ENERGIE



Secrétaire général Noe VAN HULST

## Pays invité permanent

#### **ESPAGNE**



Ministre des Finances Elena SALGADO

## Pays invités

#### **EMIRATS ARABES UNIS**



Ministre des Finances Al Tayer OBAID

#### **ETHIOPIE (NEPAD)**



Ministre des Finances Ahmed SUFIAN

#### **SINGAPOUR**



Ministre des Finances Shanmugaratnam THARMAN

#### PRESIDENCE DE L'UNION AFRICAINE (Guinée équatoriale)



Non communiqué au 12 février 2011







## Programme

## Réunions G20 FINANCES

## PROGRAMME GÉNÉRAL

## Réunions des suppléants

Jeudi 17 février 2011 (ministère)

15h00-19h00 Séances de travail 19h00-21h00 Dîner informel

Vendredi 18 février 2011 (ministère)

9h00-13h00 Séances de travail

20h00 Séance de rédaction des conclusions

#### **G20 FINANCES**

Réunions des ministres des Finances et gouverneurs de Banque centrale

Vendredi 18 février 2011

18h-18h30 Discours du Président de la République (Palais de l'Élysée)

19h00-21h00 Dîner de travail (Hôtel de Marigny)

Samedi 19 février 2011 (ministère)

8h00 Arrivée des délégations\*

8h15-12h00 Séance de travail 12h00 Photo de famille\* 13h30-15h30 Séance de travail

15h45-16h15 Conférence de presse de la présidence du G20\*

\* Séquences média







## Qu'est-ce que le G20 ?

## Pourquoi Le G20 ?

Le G20 a été créé en 1999 en réponse aux crises financières dans les pays émergents : il s'agissait à l'origine de réunir une fois par an les ministres des Finances et les gouverneurs de Banques centrales des pays industrialisés et des pays émergents pour faciliter la concertation internationale en matière économique.

Confronté à la plus grave crise économique et financière depuis la Seconde Guerre mondiale, le G20 s'est transformé fin 2008, sous l'impulsion de la France, en instance de pilotage économique réunissant les Chefs d'Etat et de gouvernement. Lors du sommet fondateur de **Washington de novembre 2008**, les Chefs d'État et de gouvernement se sont mis d'accord sur un plan d'action exceptionnel pour éviter l'effondrement du système financier et de l'économie mondiale.

Le G20 est devenu la première enceinte de coordination des politiques économiques. Depuis fin 2008, il s'est réuni régulièrement : à Londres en avril 2009, à Pittsburgh en septembre 2009, à Toronto en juin 2010, enfin à Séoul en novembre 2010.

Il se réunira à Cannes les 3 et 4 novembre 2011. Il est devenu la principale enceinte de coopération économique et financière, pour assurer une croissance mondiale fondée sur des bases saines et solides.







## Qui est membre du G20 ?



Les principales économies émergentes et développées : le G20 représente 85 % de l'économie mondiale et deux tiers de la population mondiale.

Il est composé de : l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Arabie Saoudite, de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Corée du Sud, des États-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, du Mexique, du Royaume-Uni, de la Russie, de la Turquie et de l'Union européenne.

L'Espagne est invitée permanente.

Avec l'appui d'organisations internationales : pour mener à bien ses travaux, le G20 s'appuie sur l'expertise technique d'organisations internationales, notamment du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation internationale du travail (OIT), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation des Nations unies (ONU) et du Conseil de stabilité financière.

Les membres du G20 peuvent en plus décider chaque année d'inviter un nombre limité d'autres pays et d'organisations régionales à leurs sommets.







## Comment fonctionne le G20 ?

Le G20 repose sur un système de **présidence tournante annuelle**. Chaque année, un pays membre du G20 est chargé d'organiser et de faire progresser tout au long de l'année les négociations préparatoires des sommets des chefs d'État et de gouvernement.

La France a l'honneur d'assumer cette responsabilité de novembre 2010 à novembre 2011.

Des réunions ministérielles sont organisées au cours de l'année pour préparer le sommet des chefs d'État et de gouvernement. Traditionnellement, les ministres des Finances et les gouverneurs de Banques Centrales se réunissent plusieurs fois dans l'année. La présidence française du G20 a décidé de réunir également les ministres de l'Agriculture, en juin, et les ministres du Travail et de l'Emploi, en septembre.

## Quels résultats pour le G20 ?

- > Soutenir l'économie face à la crise. L'action concertée du G20 a permis d'amortir le choc de la crise sur la croissance et l'emploi et de rétablir la confiance plus tôt que ne le prévoyaient les analystes. Les pays du G20 ont en effet déployé des moyens inédits pour soutenir l'économie mondiale : plans de relance budgétaire massifs et coordonnés, injections de liquidités par les banques centrales, mesures de soutien aux activités de crédit des banques, renforcement considérable des capacités d'aide des organisations internationales aux pays émergents ou en développement.
- S'attaquer aux racines de la crise. Celle-ci a une double origine : l'accumulation de déséquilibres macroéconomiques mondiaux et les défaillances de la régulation financière. Pour réduire les déséquilibres mondiaux, le G20 a créé un cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée, afin de réorienter les stratégies nationales dans un sens plus coopératif et plus favorable à l'économie mondiale. Le G20 a décidé d'un plan de régulation financière sans précédent, à la mesure de l'ampleur de la crise financière. Les résultats enregistrés à ce jour sont exceptionnels. Le champ du contrôle et de la surveillance financière s'est élargi à des acteurs, à des produits, à des activités ou comportements à risque qui faisaient jusqu'ici l'objet de peu ou pas d'encadrement dans le secteur.
- Renforcer la gouvernance mondiale. Le G20 a fait évoluer en profondeur les modes de prise de décisions économiques au niveau mondial, notamment en réformant la gouvernance du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Le G20 doit désormais montrer sa capacité à coordonner les stratégies de politique économique des grands pays dans un contexte de reprise.

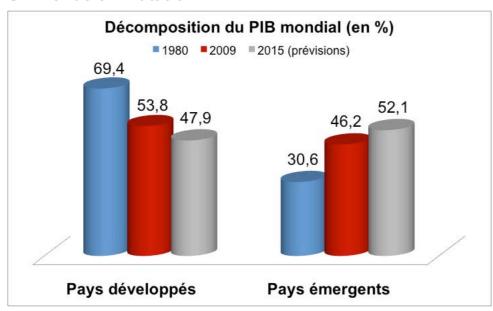






## Pourquoi et qu'est-ce que le G20 ?

## Un monde en mutation



Source: FMI, World Economic Outlook, octobre 2010

## Un monde interconnecté



Source: FMI, World Economic Outlook, octobre 2010

Définition : les exportations de chaque zone sont définies comme la somme des exportations de tous les pays de la zone.

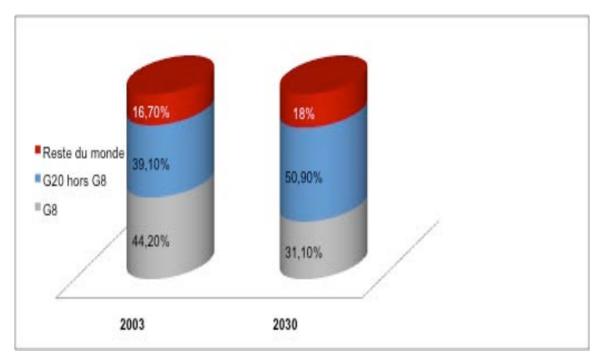




## Un G20 représentatif

...dans le PIB mondial

## PIB en dollars de 1990 et en parité de pouvoir d'achat



Source: A. Maddison (2007)

## ...dans le commerce mondial

En 2009, **80,7**% des exportations mondiales ont été effectuées par les membres du G20.







Importance relative des pays du G20 dans le commerce mondial en 2009	Part des exportations de biens dans les exportations mondiales
Allemagne	12,9%
Afrique du Sud	0,8%
Arabie Saoudite	2,2%
Argentine	0,6%
Australie (donnée 2008)	2,1%
Brésil	1,7%
Canada	3,7%
Chine	13,6%
Corée du Sud	4,2%
États-Unis	12,1%
France	5,4%
Inde (donnée 2008)	2,1%
Indonésie	1,4%
Italie	4,6%
Japon	6,2%
Mexique	2,6%
Royaume-Uni	4,0%
Russie	3,4%
Turquie	1,2%
TOTAL G20	80,7%

Source : FMI





## Qu'est-ce que le G20 Finances ?

## Quelle origine?

La première réunion « **G20 Finances** » s'est tenue en 1999 à l'initiative de 20 ministres des Finances et gouverneurs de Banques Centrales de pays industrialisés et de pays émergents<sup>1</sup> en réponse aux crises financières dans les pays émergents. Les années suivantes, ils ont continué à se réunir une fois par an pour faciliter la concertation internationale en matière économique.

Fin 2008 et alors que le monde était confronté à la plus grave crise économique et financière depuis la Seconde Guerre mondiale, le G20 s'est transformé en instance de pilotage économique de haut niveau. Les chefs d'État et de gouvernements des pays du G20 se sont ainsi pour la première fois réunis à **Washington en novembre 2008**, et se sont mis d'accord sur un plan d'action exceptionnel pour éviter l'effondrement du système financier et de l'économie mondiale. Depuis cette date, ce G20 des « leaders » s'est réuni régulièrement et il se réunira à nouveau à **Cannes les 3 et 4 novembre 2011**. Toutefois, il n'a pas remplacé les réunions en format « G20 Finances ».

## Comment fonctionne le G20 Finances ?

Le G20 Finances se réunit plusieurs fois par an **pour veiller à la mise en œuvre des décisions** prises par les chefs d'État et de gouvernement et **préparer des engagements nouveaux pour adoption** par ces derniers au sommet suivant. Le G20 Finances est compétent pour l'ensemble des sujets économiques et financiers et vise de ce fait à une meilleure gestion des biens publics globaux relevant pour tout ou partie des ministres le composant (croissance mondiale, stabilité du système financier et monétaire, régulation des marchés financiers, développement...).

Pour instruire ses travaux, le G20 Finances bénéficie des réflexions menées au sein de « **groupes de travail G20** ». Ces groupes, dans lesquels tous les pays du G20 sont représentés par des experts, sont spécialisés sur les différents thèmes à l'agenda du G20.

## Quels résultats pour le G20 finances ?

Depuis la fin de l'année 2008, les ministres des Finances et gouverneurs des Banques Centrales des pays du G20 ont contribué par leurs travaux à l'adoption de mesures coordonnées pour soutenir l'économie mondiale et s'attaquer aux racines de la crise.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie et Union européenne.







Le G20 Finances a ainsi été la principale enceinte de préparation des décisions des chefs d'États et de gouvernement du G20 avec des résultats très importants :

Fin 2008, le G20 a su se mettre d'accord sur quatre grands principes devant guider l'action internationale face à la crise : la nécessité d'une relance coordonnée et concertée, le refus du protectionnisme, une meilleure régulation des marchés financiers et une nouvelle gouvernance mondiale. En matière de régulation financière, tout particulièrement, les membres du G20 se sont engagés à renforcer leurs efforts pour garantir que tous les marchés, produits et acteurs financiers soient soumis à une régulation ou à une surveillance selon le cas.

En 2009, les membres du G20 ont adopté des mesures massives et coordonnées pour stopper la crise (plans de relance sans précédent, renforcement considérable des moyens du FMI et des banques de développement, mesures de soutien au commerce). Par ailleurs, des mesures détaillées ont été adoptées sur la lutte contre les paradis fiscaux. Les négociations du G20 ont débouché sur des avancées historiques dans ce domaine (publication d'une liste des paradis fiscaux et appel à ce que ces États signent des accords d'échange de renseignement, sous peine de sanctions). Mais au-delà de la gestion de l'urgence, le G20 a jeté les bases du fonctionnement de l'économie mondiale « post-crise » par la mise en place d'un cadre de coordination des politiques économiques, le lancement d'un plan d'action pour traiter le problème des institutions financières dont le défaut aurait des conséquences pour la stabilité du système financier dans son ensemble ou encore l'accord trouvé sur l'encadrement de la rémunération des opérateurs de marché, en particulier les bonus des traders. Enfin, le G20 a engagé la réforme du FMI et de la Banque mondiale.

Ce souci de reconstruire l'économie mondiale sur des bases plus saines s'est maintenu en 2010, grâce à l'adoption par le G20 du premier plan d'action pour une croissance forte, équilibrée et durable, fondé sur des mesures nationales concrètes contribuant à la réduction des déséquilibres globaux. Des progrès significatifs ont aussi été enregistrés sur le volet bancaire de l'agenda de régulation financière, avec un nouveau cadre prudentiel pour les banques dit « Bâle III ». Enfin, les ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales ont directement contribué à la conclusion de la réforme de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, que ce soit au niveau des instruments à sa disposition et surtout de sa gouvernance, une réforme historique faisant évoluer en profondeur les modes de prise de décisions économiques au niveau mondial par un transfert des droits de vote au profit des grands émergents.

En 2011, la présidence française du G20 a décidé d'étendre et de compléter les travaux en cours que ce soit en matière de régulation financière ou de coordination des politiques macroéconomiques, mais elle mettra aussi l'accent sur de nouvelles priorités parmi lesquelles la réforme du système monétaire international et la lutte contre la volatilité des prix des matières premières. Le G20 Finances sera au premier plan de ces travaux.







# Réduire les déséquilibres et approfondir la coordination économique, au sein du cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée

# Qu'est-ce que le cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée?

La crise économique et financière a en partie pour origine l'existence de déséquilibres mondiaux. Le creusement de ces déséquilibres pèse sur la croissance mondiale en la faisant reposer sur des bases fragiles et instables.

Le G20 a décidé lors du sommet de **Pittsburgh en septembre 2009** de renforcer la coordination des politiques économiques pour réduire ces déséquilibres et favoriser la croissance mondiale à travers un cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée.

Le « cadre pour la croissance » est un processus d'évaluation mutuelle des politiques économiques des membres du G20 permettant d'identifier, avec l'appui technique du FMI, les sources de déséquilibres macroéconomiques qui pénalisent la croissance mondiale.

Ce processus doit conduire les pays du G20 à **coordonner** leurs efforts de **réduction des déséquilibres mondiaux** et à structurer leurs discussions communes de politique économique pour recommander des choix de politiques économiques nationales afin d'atteindre :

- une croissance « forte », ce qui implique que chaque pays du G20 se donne les moyens de converger vers son taux de croissance potentielle, et même de le relever, notamment grâce à la mise en œuvre de réformes structurelles adaptées;
- une croissance «durable», c'est-à-dire compatible avec la soutenabilité des finances publiques, la stabilité des prix et celle du système financier, et des systèmes sociaux et un environnement de qualité;
- une croissance « équilibrée», qui s'étend à tous les pays du G20 ainsi qu'à toutes les régions du monde, et qui ne génère pas de déséquilibres internes ou externes excessifs.







# Comment réduire les déséquilibres et approfondir la coordination économique ?

Lors du sommet de Séoul, chaque pays du G20 a accepté de mettre en œuvre les mesures adaptées à ses circonstances nationales permettant de réduire les déséquilibres macroéconomiques et conforter la croissance mondiale.

La Présidence française du G20 souhaite :

## Approfondir les mécanismes de coordination et de surveillance, ce qui passe concrètement par :

- la définition de lignes directrices indicatives qui soient un étalon commun de mesure des déséquilibres mondiaux; lors du G20 de Séoul, les leaders sont ainsi convenus de se mettre d'accord sur des indicateurs communs des déséquilibres afin de mieux cibler les mesures correctrices que chacun devra prendre pour rééquilibrer la croissance. La grille de lecture sera une combinaison de plusieurs indicateurs et il conviendra de s'accorder également sur leur utilisation;
- la réalisation d'une première **évaluation des déséquilibres** que connaissent les pays du G20 à l'aune de ces lignes directrices, avec l'aide du FMI, avant la fin de l'année 2011 ;
- la mise en place de mécanismes de suivi des engagements pris par les pays du
   G20 pour augmenter le potentiel de croissance mondiale et résorber les déséquilibres.

## Aboutir à un plan d'action pour la croissance plus ambitieux en novembre 2011

La France entend insister en particulier sur le rôle des réformes structurelles, essentielles pour le rééquilibrage de la croissance, en plus des questions relatives au niveau des changes. Une mise en œuvre coordonnée d'un tel plan d'action serait particulièrement bénéfique à l'ensemble des économies. Via une demande interne plus dynamique dans les pays en excédent courant, l'ajustement dans les économies en déficit se fera plus aisément. Les risques récessifs seront largement minimisés. Ce plan d'action apporterait le stimulus nécessaire pour sécuriser un sentier de croissance forte et équilibrée.

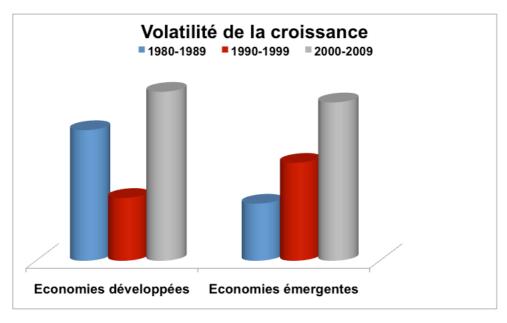






## Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée

### Une croissance volatile



Source : données FMI – calcul DG Trésor (construction : écart type du taux de croissance du PIB)

Entre 1980 et 2000, les évolutions des taux de croissance des économies développées et émergentes ont connu des rythmes assez différents, marqués par un regain de stabilité dans les économies développées au cours des années 90's alors même que les pays émergents étaient confrontés à une croissance plus volatile.

Depuis 2000 en revanche, la volatilité de la croissance s'est accrue dans tous les pays considérés.

## Un monde déséquilibré

Les déséquilibres mondiaux ont considérablement augmenté dans les années qui ont précédé la crise financière de 2008.

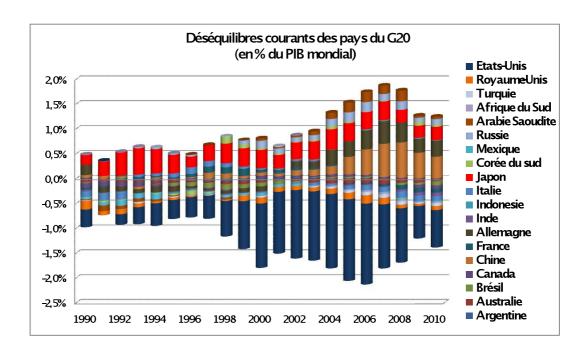
Ils se sont ensuite ajustés à la baisse du fait de la crise qui a éclaté fin 2008. Notamment, le déficit de la balance des paiements courants des États-Unis a considérablement baissé, tandis que les excédents des grands pays exportateurs (Chine, Allemagne, Japon notamment) se sont résorbés.

Cependant, cet ajustement s'est avéré temporaire, et les déséquilibres mondiaux ont recommencé à augmenter au cours de l'année 2009, même s'ils n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant crise.









Source: FMI

Entre 1998 et 2007, la somme des déficits et surplus des pays du G20 est passée de **580 milliards de dollars** (2,3 % du PIB du G20) à **2 500 milliards de dollars** (5,6 % du PIB du G20).







## Réformer le système monétaire international

## Pourquoi réformer le SMI ?

Le système monétaire international désigne l'ensemble des mécanismes et des institutions qui organisent et régulent les échanges monétaires internationaux, ainsi que l'organisation des régimes de change.

L'économie mondiale connaît des mutations profondes, notamment la montée en puissance des pays émergents. Le SMI actuel ne reflète pas ce nouvel équilibre qui se dessine. Il en résulte un certain nombre de dysfonctionnements :

- Une volatilité accrue des changes : cette volatilité crée de l'incertitude pour les ménages et les entreprises dans leurs décisions économiques, comme l'illustrent les mouvements récents de la parité euro-dollar (au 1<sup>er</sup> janvier 2007, un euro valait 1,30 dollar. En juillet 2008, un euro valait 1,60 dollar ; aujourd'hui, l'euro oscille autour de 1,30 dollar) ou ceux du réal brésilien qui s'est apprécié de 29 % face au dollar américain entre janvier 2009 et janvier 2011.
- Une accélération des entrées-sorties de capitaux : ces mouvements de capitaux favorisent le déclenchement de crises de liquidité ayant de violentes répercussions sur tout le tissu économique. Ce phénomène pénalise surtout les pays émergents qui ont été confrontés, entre 1990 et 2010, à 42 arrêts brutaux de flux de capitaux.
- Un risque de « guerre des monnaies » : face à cette instabilité monétaire, certains États sont tentés de mener des politiques économiques et des politiques de change non coopératives. Ces stratégies sont pénalisantes pour l'économie globale.
- Des déséquilibres macroéconomiques qui se creusent : entre 1998 et 2007, la somme des déficits et des excédents des pays du G20 est passée de 580 milliards de dollars (2,3 % du PIB du G20) à 2 500 milliards de dollars (5,6 % du PIB du G20). En proportion de la richesse mondiale, les déséquilibres de balance des paiements ont donc été multipliés par deux. Le système monétaire international ne permet pas la réduction spontanée de ces déséquilibres, qui fragilisent la croissance mondiale.

## Comment réformer le SMI?

Le G20 s'est engagé en 2010 à travailler à l'édification d'un SMI plus stable et plus résilient.

La présidence française proposera à ses partenaires de travailler sur les pistes d'action suivantes :

renforcer la coopération des politiques macroéconomiques, à travers le cadre pour une croissance forte, équilibrée et durable qui est l'outil de surveillance mutuelle des politiques macroéconomiques du G20. En 2011, les pays du G20 devront trouver un étalon commun de mesure des déséquilibres mondiaux, appelé « lignes directrices », afin d'identifier avec plus de précision les déséquilibres insoutenables. Chaque pays s'engagera avant la fin de l'année à adapter ses politiques économiques pour rééquilibrer la croissance mondiale et la rendre plus forte et plus solide;







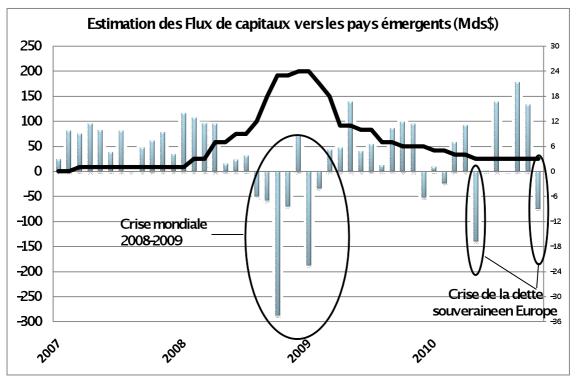
- réduire le besoin d'accumulation de réserves pour résister aux crises. Il s'agit de renforcer les outils à la disposition du FMI pouvant être actionnés au profit des pays vulnérables à une crise de liquidité. Il conviendra aussi de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les dispositifs régionaux et internationaux de gestion des crises de liquidité;
- favoriser des flux de capitaux stables pour financer la croissance et le développement : la présidence française du G20 proposera d'adopter des règles multilatérales favorisant la liberté des mouvements de capitaux mais permettant l'intervention des Étas dans les phénomènes d'entrées-sorties massives de capitaux. Le renforcement du rôle de surveillance du FMI sera également recherché;
- accompagner l'internationalisation des monnaies émergentes, reflet des nouveaux équilibres économiques mondiaux et du poids accru des grands pays émergents. Cela passe par un accompagnement de l'internationalisation des monnaies des grands pays émergents. Plusieurs pistes seront explorées : évolution des régimes de change, gestion plus coopérative des réserves. La présidence française engagera également une réflexion sur le rôle des droits de tirage spéciaux (DTS), instrument de réserve créé par le FMI, et sur le calendrier et les modalités d'évolution du panier de devises qui composent le DTS.







## Des flux de capitaux instables



Source: Datastream, calculs DG-Trésor

La crise de 2008-2009 a entraîné une diminution des entrées nettes de capitaux de 1 150 Mds USD.

Sorties de capitaux pendant la crise financière – Russie : 270 Mds USD, soit 19,2 % du PIB

Chine: 262 Mds USDBrésil: 45 Mds USD

26 épisodes d'arrêts brutaux de flux de capitaux ont été identifiés depuis 2008. La région la plus touchée est l'Europe émergente, avec un recul de l'activité de plus de 10 % du PIB dans plusieurs pays. À titre de comparaison, il y a eu 42 arrêts brutaux des flux de capitaux vers les émergents entre 1990 et 2010.

Les flux de capitaux sont redevenus élevés depuis le printemps 2009, mais restent très instables en 2010.

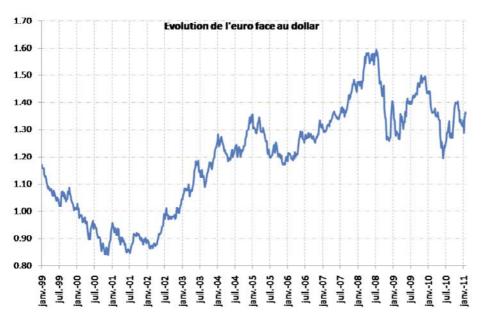






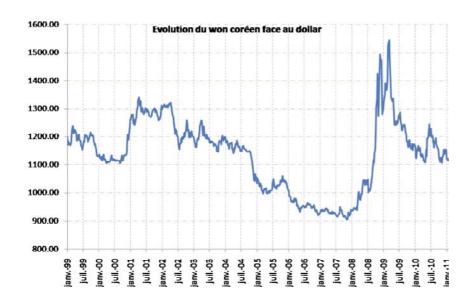
## Des taux de changes instables, facteurs d'anticipations négatives sur les marchés

## Historique de l'eurodollar depuis 1999



Source: Reuters

En octobre 2000, un euro valait 0,82 dollar et, en juillet 2008, un euro valait 1,60 dollar, soit une augmentation de 95 % en huit ans. L'euro s'est ensuite déprécié de 20 % en trois mois (de juillet à octobre 2008) pour atteindre 1,27 dollar pour un euro.



Source: Reuters







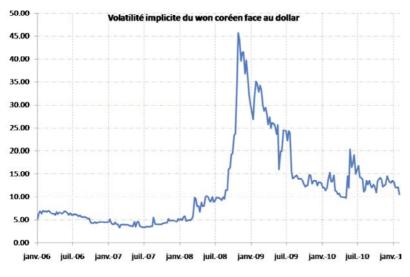
Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et 1<sup>er</sup> janvier 2008, le won coréen s'est apprécié d'environ 30 % par rapport au dollar. En 2008, à l'inverse, le won coréen s'est déprécié de 72 % par rapport au dollar pour s'apprécier de près de 30 % au cours des 12 mois suivants.

Comme l'illustrent les graphiques suivants, les périodes de forte volatilité des prix sont à l'origine d'une forte augmentation du risque perçu par les acteurs de marchés.

## Volatilité implicite de l'eurodollar (Risque perçu par les marchés associé à la volatilité de l'euro face au dollar)



Source: Reuters



Source: Reuters



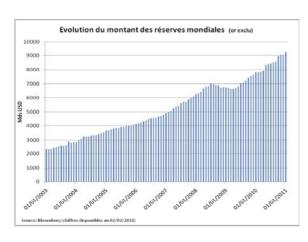


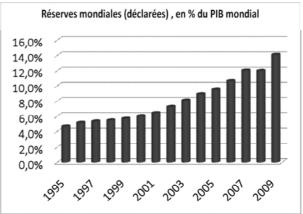


## Une accumulation croissante de réserves de change

Montant total des réserves (or exclu): 9 247 Mds USD soit une variation de + 162 % depuis fin 2004 et + 21 % depuis fin 2009.

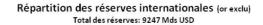
Après une baisse très modérée pendant la crise, les réserves de change mondiales augmentent à nouveau et dépassent le niveau pré-crise.

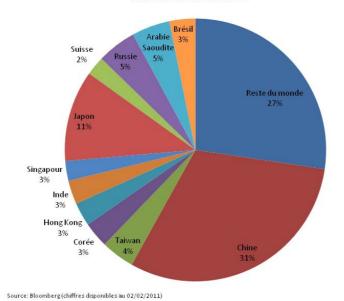




Les pays émergents détiennent plus des trois quarts des réserves de change mondiales.

Avec 2 847 Mds USD, la Chine détient 31% des réserves de change mondiales. Le Japon en détient 11 %, l'Arabie Saoudite et la Russie 5 %.









# Lutter contre la volatilité excessive des prix des matières premières

## Quels enjeux pour l'économie mondiale ?

Les marchés de matières premières, notamment pétroliers et agricoles, sont marqués par :

- des tensions fortes entre offre et demande liées à la forte hausse de la demande mondiale notamment du fait de la croissance des économies émergentes;
- une financiarisation accrue : les dérivés de matières premières, qui étaient à l'origine des instruments de couverture contre le risque, sont devenus des instruments de placement financier. Ils font l'objet de volumes de transaction très importants, parfois déconnectés des échanges réels de matières premières. À la bourse de Chicago, il s'échange chaque année sur les marchés dérivés l'équivalent de 46 fois la production annuelle mondiale de blé et 24 fois la production de maïs ;
- une volatilité exacerbée : le cours du pétrole est par exemple passé de 145 dollars le baril lors du premier semestre 2008, à 36 dollars le baril au second semestre 2008, pour revenir à près de 100 dollars le baril début 2011. De même, le prix de la tonne de blé est passé de 120 euros à 300 euros en six semaines.

Ces phénomènes posent un problème pour la croissance économique. La volatilité excessive des prix des matières premières en particulier peut décourager les décisions d'investissement et d'embauche.

S'agissant des marchés agricoles, cela met en danger la sécurité alimentaire dans les pays les plus vulnérables, comme l'illustrent de façon dramatique la crise alimentaire de 2007 2008 et les nombreuses émeutes de la faim qui l'ont accompagnée, notamment en Haïti, au Sénégal ou au Mozambique.

# Comment lutter contre la volatilité excessive des prix des matières premières ?

Le G20 apparaît comme l'enceinte appropriée pour aborder ce problème de volatilité dans la mesure où ses membres sont les acteurs majeurs des marchés pétroliers et agricoles. Les pays du G20 représentent 54 % des surfaces agricoles dans le monde, 65 % des terres arables et 77 % de la production mondiale de céréales en 2008.

La présidence française, en s'attachant en particulier aux matières premières énergétiques et agricoles, souhaite faire progresser l'action du G20 sur quatre questions essentielles :







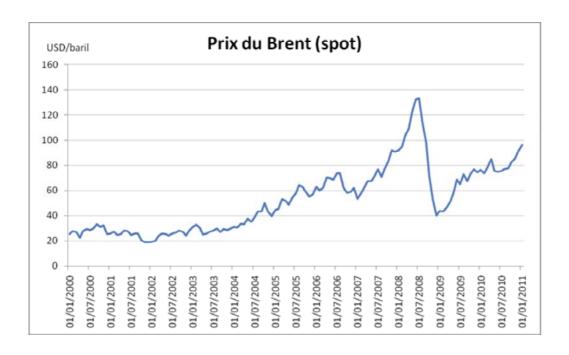
- comment accroître la transparence sur les marchés physiques de matières premières? Le manque de données internationales fiables sur les évolutions prévisionnelles de l'offre et de la demande sur les marchés de matières premières perturbe la formation des prix et alimente leur volatilité. L'amélioration de l'information sur les niveaux des stocks de matières premières constituerait également un progrès décisif;
- comment mieux prévenir et mieux gérer les crises alimentaires? Le développement de l'offre agricole dans les pays émergents constitue une première réponse et sera encouragé par la présidence. Mais au-delà, les dernières crises alimentaires ont révélé l'absence d'une enceinte internationale qui soit suffisamment réactive pour apporter une réponse collective des gouvernements et canaliser les mesures unilatérales (restrictions à l'exportation) qui peuvent s'avérer contre-productives. L'utilisation des stocks stratégiques et des stocks d'urgence dans la prévention et le traitement des crises alimentaires mériterait d'être davantage coordonnée au niveau international. Une réunion des ministres de l'Agriculture du G20 sera organisée à la fin du premier semestre 2011 pour proposer des réponses à ces sujets essentiels;
- comment renforcer les instruments de couverture pour mieux protéger les populations les plus pauvres contre la volatilité excessive des cours? La présidence française explorera les moyens de mettre au service des pays les plus pauvres les nouveaux instruments financiers d'assurance pour se protéger des hausses de prix ou des événements affectant les récoltes :
- > comment améliorer la régulation des marchés financiers de matières premières ? Ces marchés ne font pas l'objet d'une régulation harmonisée ou, pour certains d'entre eux, ne sont pas dotés de règles de base contre les abus de marchés ou les manipulations de cours. Des travaux sont en cours aux États-Unis et en Europe. L'objectif de la présidence française est de définir des règles communes sur les marchés de matières premières comme sur les marchés financiers.







## Des prix des matières premières volatils



Source: Datainsight

Le prix du pétrole peut se révéler volatil comme en témoignent les fluctuations de grande ampleur observées ces dernières années. Il peut ainsi atteindre des pics considérables, comme ce fut le cas en 2008, lors de la crise financière de la fin de l'année 2008 où les cours du pétrole sont passés en six mois de plus de 140 dollars le baril de Brent en juillet à moins de 40 dollars en décembre. Le prix du baril a alors connu une remontée rapide en 2009 pour atteindre près de 70 dollars au milieu de l'année et ensuite osciller autour de cette valeur jusqu'à fin 2009.

Cette volatilité a des conséquences très importantes sur l'économie, à la fois sur l'inflation et sur l'activité économique. La baisse des cours du pétrole peut freiner la transition énergétique et une brusque hausse peut avoir un impact négatif sur la reprise économique. Les pays en développement sont particulièrement touchés en tant que consommateurs par les fortes variations de prix des matières premières comme en 2008, mais aussi en tant que producteurs lorsque leur dépendance envers ce type de ressources est forte. En outre, les secteurs fortement tributaires du prix du pétrole et des produits dérivés, comme le secteur des transports, sont particulièrement vulnérables.

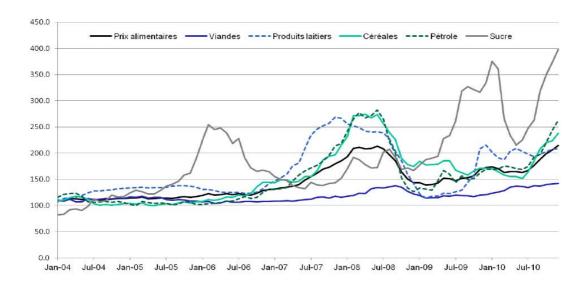
S'agissant des matières premières agricoles, la volatilité de leurs prix a été multipliée par trois sur les 20 dernières années et s'est accrue sur la période récente.



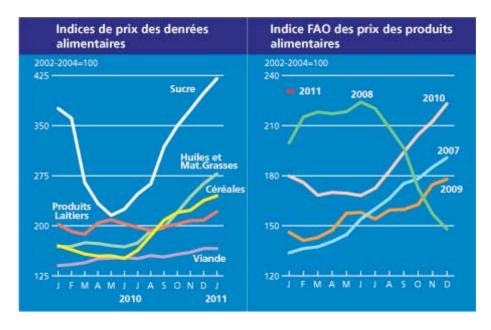




#### Index des prix mensuels des matières premières (2002-04 = 100)



Source: OCDE



Source: FAO

Les prix alimentaires sont représentatifs de ces variations comme en témoigne la hausse des prix alimentaires de 2007 suivie d'une forte chute en 2008 puis d'une remontée sur ces dernières années.

Pour illustration, en six mois, le prix du lait peut passer de plus de 400 € à moins de 260 € la tonne.







De même, à l'été 2010 une baisse des estimations de production de céréales de 3% a entraîné une hausse des prix de 70 % et le prix de la tonne de blé à l'export a grimpé de 44 % depuis juin 2010, passant de 153 à 228 dollars la tonne (source USDA : référence pour USA et Monde, en prix FOB).

Cette forte volatilité qui génère de l'incertitude sur les marchés pénalise les consommateurs et les producteurs agricoles, du Nord comme du Sud, et fragilise encore davantage les plus pauvres.

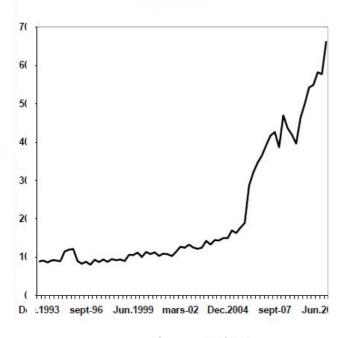
Ainsi, la flambée des prix de 2008 a brusquement plongé 115 millions de personnes de plus dans une famine chronique par rapport à 2007; les émeutes de la faim ont été le révélateur de cette situation insoutenable.

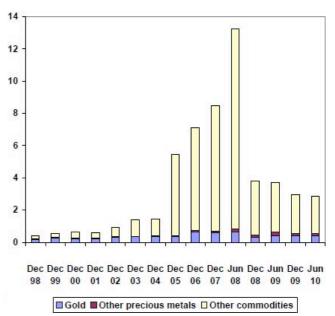
Plus de 40 % de la population active mondiale dépend directement des marchés agricoles et l'augmentation de la population mondiale qui va passer à environ 8 milliards d'êtres humains en 2030, puis 9 milliards en 2050 nécessitera une augmentation de la production alimentaire de 70 % à cet horizon (chiffres FAO).

## Une financiarisation croissante des marchés de matières premières

Futures et options en circulation sur les échanges de produits de base en millions (Déc. 93-Juin 10)

Montant notionnel des dérivés gré à gré de produits de bases en circulation en billions \$ (Déc. 98- Juin 10)





Source: UNCTAD

Depuis 2004, les marchés de dérivés de matières premières se sont massivement développés.





## Concernant les matières premières agricoles :

Sur les marchés régulés, il s'échange désormais chaque année environ 15 fois la production mondiale de céréales (blé et maïs).

Sur le marché régulé de Chicago, la principale place mondiale pour les céréales, il s'échange chaque année l'équivalent de 46 fois la production annuelle mondiale de blé, 24 fois la production de maïs et 85 % des positions à l'achat sur les marchés à terme sont détenues par des acteurs purement financiers, dont l'activité n'a pas de lien réel avec la marchandise échangée.

#### Concernant le pétrole:

Sur le NYMEX en 2008, 134 millions de contrats de 1 000 barils se sont échangés contre 72 millions en 2006<sup>2</sup>. La demande mondiale de pétrole représentait 86,1 millions de barils par jour.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Rapport Chevalier, février 2010





## Renforcer la régulation financière

## La situation avant la crise financière

La crise récente a été provoquée par l'accumulation de risques dans le secteur financier échappant au contrôle des superviseurs car nos systèmes de régulation présentaient de nombreuses failles :

- des pans entiers du secteur financier, comme les agences de notations ou les hedge funds, n'étaient pas contrôlés; certains produits financiers comme les dérivés de gré à gré (OTC) échappaient à toute forme de surveillance; les rémunérations dans le secteur financier, facteurs de prises de risque excessives dans les entreprises, ne faisaient l'objet d'aucun encadrement;
- les règles étaient incomplètes : les activités des banques étaient encadrées par les règles de Bâle II dont la transposition restait incomplète lors du déclenchement de la crise en 2007-2008 ; nos systèmes de supervision étaient dépourvus d'outils spécifiques pour lutter contre le risque systémique, c'est-à-dire contre les phénomènes de contagion dans le secteur financier ;
- les règles étaient appliquées de façon trop inégale : un grand nombre de juridictions non coopératives refusaient d'échanger les informations nécessaires à la lutte contre la fraude fiscale (paradis fiscaux) ou à la lutte contre le blanchiment de capitaux ; aucun organe international n'était chargé de coordonner l'action des régulateurs internationaux et nationaux.

## Qu'a fait le G20 jusqu'ici?

Au sommet du G20 de Washington en novembre 2008, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à ce que tous les marchés, acteurs et produits financiers soient soumis à un contrôle approprié.

Le G20 a étendu le champ du contrôle du secteur financier : les agences de notation et les hedge funds doivent désormais être enregistrés et soumis à des règles, et peuvent être sanctionnés en cas d'infraction, comme tous les acteurs régulés ; les superviseurs peuvent exiger que les produits financiers soient désormais standardisés, échangés sur des marchés organisés et traités dans des chambres de compensation ; enfin depuis fin 2009, les rémunérations des opérateurs de marché sont encadrées par des principes communs du G20.

Le G20 a renforcé les règles applicables au secteur financier contrôlé, notamment aux banques : fin 2010, le G20 a trouvé un accord sur un nouveau cadre prudentiel pour les banques (Bâle III), que tous les États se sont engagés à mettre en œuvre dans un calendrier rapproché. Cet accord a été trouvé en deux ans, soit un temps record par rapport au cadre précédent (Bâle II) qui avait été conclu au terme de dix ans de négociations. Le G20 a aussi décidé d'un cadre de traitement des institutions d'importance systémique reposant sur différents instruments (supervision, résolution, fonds propres renforcés, taxe systémique : certains États européens comme la France ont d'ores et déjà adopté une taxe systémique).







Le G20 s'est doté des moyens de lutter contre les juridictions non coopératives et le « dumping » réglementaire : en avril 2009, le G20 a demandé à l'OCDE de publier une liste des juridictions non coopératives (JNC) n'ayant pas signé au moins 12 accords d'échange de renseignement en matière fiscale. Il a appelé ces JNC à signer rapidement ces accords sous peine de sanctions.

Depuis, près de 600 accords d'échange d'information fiscale ont été signés. Des dispositifs similaires ont été mis en place pour lutter contre le blanchiment d'argent et contre les juridictions non coopératives en matière prudentielle. Enfin un conseil de stabilité financière a été créé pour coordonner l'action des régulateurs internationaux et nationaux, lutter contre les comportements de « moins-disant » réglementaire et veiller à ce qu'il n'y ait pas de failles dans le contrôle du secteur financier.

# La présidence française poursuivra l'action en 2011 autour de trois axes

- S'assurer que les règles décidées sont appliquées : la crise est née en partie d'une mise en œuvre laxiste des règles existantes. La mise en œuvre effective des règles décidées par le G20, qu'il s'agisse des règles applicables aux banques, aux produits dérivés OTC ou aux règles d'encadrement des rémunérations, est un enjeu capital.
- Prévenir le risque systémique: il s'agit de se mettre d'accord sur des outils efficaces pour traiter le sujet des entités « too big to fail » et mieux protéger les contribuables et l'économie réelle contre le risque systémique. Le G20 s'est mis d'accord à Séoul en novembre 2010 sur un cadre général de traitement des institutions financières d'importance systémique (SIFIs) mais doit désormais fournir des recommandations plus opérationnelles, notamment en matière de résolution de crise.
- Étendre les règles et le contrôle des superviseurs là où ils sont insuffisants, à savoir notamment au « système bancaire parallèle » qui n'est pas couvert par les nouvelles règles Bâle III, mais aussi aux dérivés de matières premières, au contrôle des évolutions technologiques sur les marchés (trading algorithmique) qui peuvent menacer leur stabilité, ainsi qu'à la protection des consommateurs de services financiers. Le G20 renforcera aussi la supervision macro-prudentielle pour lutter contre les angles morts de la supervision.





## Lutte contre la corruption

## Contexte

La corruption coûte chaque année plus de **1 000 milliards de dollars** à l'économie mondiale selon la Banque mondiale. C'est un frein à la croissance économique.

Ce fléau est en expansion très rapide depuis une quinzaine d'années, à la faveur notamment du développement des réseaux internationaux de criminalité organisée, comme le trafic de drogue dont le chiffre d'affaires annuel représente environ 65 milliards de dollars.

Plus largement, la corruption menace l'intégrité des marchés et représente un frein au développement. Elle mine la confiance des citoyens en leur gouvernement et affaiblit l'État de droit.

Face à ce phénomène, une action résolue de la part de toute la communauté internationale est indispensable.

Le G20, qui représente 85 % de l'économie mondiale, est donc une enceinte parfaitement adaptée pour répondre à ce défi. Les pays du G20, en raison de leur importance dans le système international, se doivent de montrer l'exemple dans la lutte contre la corruption.

## Objectifs de la présidence française du G20

La présidence française veut mener une action résolue pour la moralisation de la vie économique. Cela passe en particulier par le respect des engagements pris par le G20 en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et par la mise en œuvre du plan d'action anti-corruption adopté à Séoul.

Les actions de la présidence française s'articuleront autour de trois grandes priorités :

- encourager la ratification des grandes conventions internationales de lutte contre la corruption (Convention des Nations unies contre la corruption, Convention de l'OCDE sur la la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales). Ces conventions s'accompagnent d'un mécanisme d'examen qui permet de s'assurer de la pleine mise en œuvre et du renforcement des politiques nationales de lutte contre la corruption;
- > associer davantage le secteur privé : la présidence française associera de façon renforcée le secteur privé à la lutte contre la corruption. Une conférence sur les bonnes pratiques des entreprises est programmée par la présidence française du G20 les 27 et 28 avril 2011 avec le soutien de l'OCDE et de l'ONUDC. À cette occasion, la présidence française souhaite inviter les entreprises à travailler sur un socle d'engagements communs du secteur privé que la réunion du « B20 » de l'automne (« business summit ») pourrait endosser







- mettre en œuvre une série d'actions ciblées dans plusieurs domaines-clés : la coopération judiciaire internationale, la lutte contre le blanchiment, le recouvrement des avoirs détournés, les conditions d'entrée sur le territoire, la protection des donneurs d'alerte, l'efficacité des services en charge de la prévention et de la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans le secteur public.
- ➤ affirmer l'engagement des organisations internationales : les organisations internationales se doivent de montrer l'exemple et d'appliquer des standards élevés en matière de transparence et d'intégrité.

**Un rapport de progrès sera rédigé** en amont du sommet de Cannes afin qu'un premier bilan de la lutte anticorruption dans le cadre du G20 soit dressé avant la fin de la présidence française.







## Développement

## Pourquoi un agenda développement au G20 ?

Alors que les niveaux de pauvreté globaux se sont considérablement réduits ces deux dernières décennies, les besoins non couverts dans les pays en développement demeurent importants.

Les pays en développement font face à des inégalités croissantes et à des risques sociaux graves : seuls 20 % de la population mondiale bénéficient d'une couverture sociale globale. Le total des dépenses publiques de sécurité sociale se limite à 4,1 % du PIB dans les pays à faible revenu contre 19,4 % dans les pays à haut revenu (21 % en France).

Le G20, premier forum de coordination des politiques économiques globales, se doit de lutter pour la croissance des pays en développement et contre la pauvreté. En agissant ainsi, le G20 travaille à la prospérité commune car les pays en développement peuvent constituer de nouveaux pôles de croissance.

Les pays émergents sont devenus des acteurs incontournables de la gouvernance économique mondiale et du développement, compte tenu de leur poids dans l'économie mondiale et de leur rôle accru dans les institutions financières internationales. Il revient au G20 d'améliorer la gouvernance économique mondiale et de faire évoluer les institutions qui en sont chargées.

Ainsi la Chine, deuxième économie mondiale, devrait devenir le troisième actionnaire de la Banque mondiale et l'un des principaux bailleurs multilatéraux pour le développement. Plus généralement, l'essor de la coopération Sud-Sud fait que l'aide au développement repose de moins en moins sur les seuls pays avancés, notamment européens.

Il est donc fondamental que le G20 amène autour d'une même table pays émergents et pays avancés, pour coordonner les politiques de développement. C'est la décision prise à Séoul : neuf domaines d'action pour le développement ont été réunis dans un plan pluriannuel du G20.







# Les quatre priorités de la présidence française du G20 en matière de développement

## > Renforcer les infrastructures dans les pays en développement

En Afrique subsaharienne, l'insuffisance des infrastructures réduit la croissance de plus de deux points par an. D'après la Banque mondiale, l'investissement dans les infrastructures dans cette région couvre moins de la moitié de ses besoins annuels (45 des 93 Mds USD).

En réponse, le G20 demandera à un panel de haut niveau, qui réunira des responsables, publics comme privés, internationalement reconnus pour leur expertise, d'identifier des projets d'infrastructures et les moyens de les financer en associant le secteur privé au secteur public. Le G20 demandera également aux principales banques régionales et multilatérales du développement de coordonner leurs actions sur un certain nombre de ces projets d'infrastructures.

## > Assurer la sécurité alimentaire

Pour nourrir, en 2050, une population mondiale estimée à neuf milliards d'habitants, la production agricole mondiale devrait croître de 70 % et les investissements dans les pays en développement de 83 Mds par an. D'après la FAO, les hausses des prix des matières premières qui ont conduit aux émeutes de la faim en 2008 dans les pays en développement pourraient se répéter dès 2011.

La présidence française du G20 proposera donc des mesures pour stimuler l'offre de production agricole et promouvoir les investissements agricoles responsables. En outre, la gouvernance et la cohérence des politiques dans le domaine des produits agricoles seront améliorées pour mieux prévenir et gérer les crises. Enfin, pour lutter contrer les conséquences néfastes de la volatilité des prix des produits agricoles, la présidence française engagera les principales organisations internationales à mener un travail conjoint pour développer des outils de couverture du risque.

## Étendre la protection sociale

La vulnérabilité est l'un des obstacles majeurs au développement économique et humain. La protection sociale a aussi un rôle très important à jouer dans les pays en développement. La présidence française demandera aux organisations internationales de lister les meilleures pratiques en matière de protection sociale afin de favoriser leur extension et leur réplication.

## > Mobiliser toutes les ressources pour le développement

Le développement doit pouvoir s'appuyer sur des sources de financement internes ; le G20 mobilisera les organisations internationales en faveur de la lutte contre l'évasion fiscale. Des financements innovants peuvent et doivent aussi être mobilisés, dans un contexte de nécessaire consolidation budgétaire dans la grande majorité des bailleurs traditionnels. La présidence française du G20 engagera des travaux en concertation avec le secteur privé et la société civile sur les moyens d'élargir les mécanismes de financement déjà existants à d'autres sources.





## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions les entreprises qui ont souhaité s'associer à l'organisation du G20 Finances des 18-19 février 2011 à Paris :









